



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En achetant vos billets pour Terres du Son, **vous vous engagez à respecter les consignes sanitaires en vigueur au moment de l'événement.**

GÉNÉRALITÉS

Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros toutes taxes comprises, frais de location inclus. Les frais de location sont variables en fonction du point de vente dans lequel le billet est acheté, chaque point de vente étant libre de s'octroyer ou non une commission. En vertu de la loi du 27 juin 1919, il est strictement interdit de revendre ce billet.

TARIFS 2025

TARIFS	CLASSIQUE	SUR PLACE	ACCESS ⁽¹⁾	FAMILLE ⁽¹⁾	COPAINS ⁽¹⁾
PASS 3 JOURS* VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE	110€	125€	95€	83€ ⁽²⁾	95€
PASS 2 JOURS* VENDREDI / SAMEDI OU SAMEDI / DIMANCHE	85€	95€	79€	64€ ⁽²⁾	/
PASS 1 JOUR* VENDREDI OU SAMEDI OU DIMANCHE	49€	57€	45€	37€ ⁽²⁾	/

* Hors frais de location

(1) Dans la limite des quantités disponibles

(2) Tarif par personne

POINTS DE VENTE

Les tarifs « classique » sont en vente sur www.terresduson.com, au magasin Terres Natives (rue de Bordeaux – Tours), à l'office du Tourisme de Montbazou, et sur le réseau Francebillet (Fnac, Carrefour...).

Les tarifs « famille » et « copains » sont en vente en envoyant le livret de famille ou les pièces d'identités des participants via l'adresse billetterie@terresduson.com.

Les tarifs « Access » sont en vente via l'adresse billetterie@terresduson.com en envoyant les justificatifs correspondants en cours de validité. Ils sont également en vente au magasin Terres Natives (rue de Bordeaux – Tours), et à l'office du Tourisme de Montbazou.

CONTRÔLE

Seuls les billets pour Terres du Son permettent l'accès au site. Toute sortie de l'espace payant est définitive.

Pour être valable, le billet d'entrée au festival doit impérativement être accompagné de son coupon de contrôle lorsqu'il est présenté à l'entrée, ou de son code barre lisible en cas de billet informatisé ou e-ticket. Toute personne, présente sur le site payant du festival et non munie de son billet sera automatiquement exclue de l'enceinte. Toute personne doit pouvoir présenter à tout moment son billet en cas de contrôle, faute de quoi elle pourra se voir exclue de l'enceinte.

E-TICKETS (OU TICKETS IMPRIMABLES)

Pour être valable, le e-ticket doit être imprimé sur du papier A4 blanc, sans modification de la taille et du format et avec une bonne qualité d'impression ou sur l'écran d'un appareil électronique (tablette, téléphone...). Le e-ticket partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible pourra être refusé par l'organisateur. En cas de mauvaise qualité d'impression (illisible), vous devez imprimer à nouveau votre e-ticket.

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire ce e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. L'organisateur pourra accepter les autres supports (écran de téléphone portable, tablettes, ...). Ce e-ticket est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précises de l'événement. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. En cas de modification de la programmation, le remboursement du billet se fera à l'appréciation de l'organisateur, l'événement étant maintenu. Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. L'acquisition de ce e-ticket emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement et/ou de l'organisateur.

RESPONSABILITÉ

La personne ayant acheté le billet ou e-ticket demeure responsable de l'utilisation qui en est faite. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés en cas de perte ou de vol ; ainsi seule la première personne détentricice du billet pourra accéder au festival. Un billet ne peut également être revendu. Il ne sera délivré aucun duplicata. Weezevent et le festival Terres du Son déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet.

EXONÉRATION

L'accès au festival est gratuit pour les enfants jusqu'à 9 ans inclus, dans la limite des

places disponibles, sur présentation d'un justificatif et accompagné d'un adulte muni d'un billet. Il est nécessaire de récupérer un bracelet à la billetterie. Aucune réservation pour ces billets exonérés n'est possible en amont. Il est recommandé d'acheter un billet pour s'assurer de la disponibilité des places.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

Des modifications peuvent intervenir sur la programmation annoncée sur le site internet ou sur le programme.

Elles ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remboursement. Il est rappelé que le déroulement du festival Terres du Son est soumis aux seules conditions édictées par les organisateurs, lesquels sont soumis à leur seule et exclusive responsabilité. En conséquence, toute décision d'annulation, de report ou de modification du programme, obéira aux conditions des organisateurs.

En cas d'annulation complète de l'événement, seuls les billets seront remboursés (hors frais de location). Les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion et d'envoi restent à la charge du public. En cas d'annulation d'un ou plusieurs artistes en-deçà de la moitié du programme, les organisateurs ne procéderont à aucun échange ou remboursement. En cas d'annulation totale du programme ou en cas d'arrêt du programme avant la moitié de celui-ci, la valeur à rembourser sera fixée par les organisateurs.

REMBOURSEMENT

Selon les conditions fixées dans « annulations et modifications », les personnes ayant acheté un billet pourront demander le remboursement partiel ou total de leur billet en envoyant le billet original et leurs coordonnées.

- Pour les billets achetés sur www.terresduson.com ou sur place le jour de l'événement : L'Asso /Festival Terres du Son - 23 rue de la Morinerie - 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- Pour les billets achetés au magasin Terres Natives et à l'office du Tourisme de Montbazou : L'Asso /Festival Terres du Son - 23 rue de la Morinerie - 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- Pour les billets achetés auprès des distributeurs directement auprès du lieu d'achat :
* France Billet : Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché, www.fnac.com, www.carrefour.fr, www.francebillet.com ou au 0 892 68 36 22 (0,34€/min)

Cette demande de remboursement devra impérativement être effectuée dans un délai d'1 mois après la fin du festival. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de la personne qui a acheté le billet, au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à la personne qui a

acheté le billet et il n'est pas transmissible.

L'événement ne remboursera pas les billets en cas d'affluence importante à l'entrée et ne sera en aucun cas responsable du retard du public à l'accès aux scènes.

TRAITEMENTS DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors des réservations font l'objet d'un traitement informatique destiné au fichier spectateurs du Festival Terres du Son. Les données ne sont utilisées que dans le cadre strict de la communication du festival. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les spectateur.ices bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant.

IMAGE

Le public est averti que des prises de vues (vidéos, photos) pourront être effectuées par l'organisation pendant l'événement, leur image est donc susceptible d'y figurer. Toute personne participant ainsi à l'événement consent, à titre gracieux, le droit de fixer son image et sa voix par le biais de la photographie ou de la vidéo et le droit de les utiliser sur tous les supports de communication, physiques ou digitaux, en relation avec le festival et toutes les activités de l'Asso, pour une durée de 10 ans automatiquement renouvelée en l'absence de refus notifié avec un préavis de trois mois, et sur le territoire de l'Union Européenne.

CAMPING

Les Pass 1 jour donnent accès au camping le soir correspondant. Les Pass 2 jours donnent accès au camping du vendredi et samedi soir ou au du samedi soir au lundi matin. Les Pass 3 jours donnent accès au camping du festival du vendredi soir au lundi matin. Le camping est gratuit.

SÉCURITÉ

Le public doit se soumettre aux différents contrôles de sécurité de l'événement, et éventuelles palpations réalisées par des agents habilités. En cas de refus, l'accès au site lui sera interdit. Un comportement déviant ou irrespectueux envers autrui pourra entraîner le retrait immédiat de son billet et son exclusion de l'enceinte de l'événement, et ceci sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Le.la client.e déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.